

- **Par chèque ou en espèces, avec ce bulletin de versement** dans une enveloppe ~~ei-join~~te à remettre au presbytère ou à la quête.
Chèque à l'ordre de "**Paroisse Notre-Dame de l'Assomption**".
- **Par prélèvement automatique sur Internet** : www.nda-meudon.fr
Si vous avez déjà opté en 2022 pour le prélèvement automatique, vous pouvez à tout moment modifier le montant mensuel prélevé, ou le suspendre, sur simple demande au secrétariat de la paroisse ou au diocèse de Nanterre.
(85 rue de Suresnes, 92022 Nanterre cedex – tel 01 41 38 12 67)
- **Par carte bancaire sur Internet** : www.nda-meudon.fr

* facultatif, mais très utile pour la Paroisse qui s'engage à n'utiliser ces informations que pour ses propres activités.

Tél *:

E-mail *:

Année de naissance *:

Je désire recevoir un reçu fiscal : oui non

Acceptez-vous :

- De le recevoir par mail : oui non
- De recevoir du courrier par mail : oui non

Montant du don :

Date :

par chèque en espèces par CB par prélèvement

Signature :

Mr Mme Mlle

NOM :

PRENOM :

Adresse :

36bis Avenue Général Gallieni, 92190 Meudon • Tel : 01 45 34 11 97 • Mail : nda.meudon-bellevue@wanadoo.fr • Site Internet : www.nda-meudon.fr
Conformément à la loi « informatique et libertés » et dans le cadre du Règlement Général pour la protection des Données, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit ou obtenir communication des informations vous concernant que nous conservons, vous pouvez vous adresser au Secrétariat de la Paroisse.